

Ouverture du BAC PRO E.R.A.  
Septembre 2018  
Mixité Public

## Bac pro Étude et réalisation d'agencement

Les titulaires de ce bac pro sont des techniciens / techniciennes de l'agencement. Ils interviennent en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier, ils ou elles organisent la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs (habitats, locaux professionnels, commerces...) dans le respect de l'esprit architectural et décoratif du projet.

### Objectifs

Le bac pro **Étude et réalisation d'agencement** forme des élèves à la réalisation d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs. Les connaissances acquises au cours de la formation permettent aux élèves de participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition d'un projet. Ils ou elles apprennent à préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architecturales. Les enseignements du bac pro leur donnent les capacités pour organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier avec l'intervention de plusieurs corps d'état.

### Débouchés

Les diplômés exercent leur activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs (habitats individuels ou collectifs, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, cafés, restaurants...).

Après quelques années d'expérience en bureau d'études et sur chantier, ils ou elles pourront évoluer vers la qualification de conducteur de travaux.

### Poursuite d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

### Enseignements professionnels

- Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement.
- Analyse d'un projet d'agencement : collecter, classer et hiérarchiser les informations ; analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural ; proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation.
- Préparation de chantier : planifier les phases du projet et les interventions.
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise : effectuer un relevé d'état des lieux, gérer les délais, contrôler la conformité, gérer la sécurité et l'environnement du chantier, assurer les relations avec les différents acteurs du projet, animer une équipe.
- Étude et présentation d'un projet : traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques, établir des quantitatifs, rédiger les bons de commande et une notice descriptive, et présenter un projet.
- Réalisation de maquettes et prototypes : fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons, installer des éléments d'agencement.

### Période de formation en milieu professionnel (PFMP)

Sous statut scolaire, les élèves sont en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro

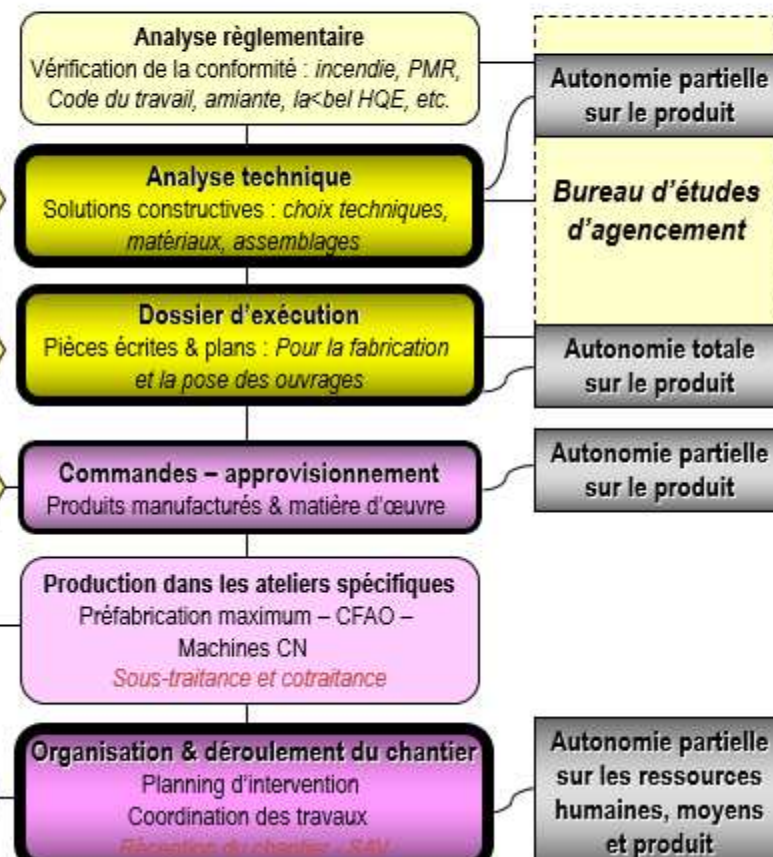
Baccalauréat professionnel **Etude et Réalisation d'Agencement** ⇔

Le profil du titulaire du bac. pro. E.R.A..



### Activités professionnelles et place dans l'organisation de l'entreprise

Place du titulaire du baccalauréat professionnel ERA



### Les capacités et les compétences

ANALYSER	C1.1 - Collecter, classer et hiérarchiser les informations
	C1.2 - Repérer et identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un agencement existant ou en projet
	C1.3 - Analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural
	C1.4 - Proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation
REALISER PRODUIRE	C2.1 - Effectuer un relevé d'état des lieux
	C2.2 - Traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques
	C2.3 - Etablir des quantitatifs et rédiger les bons de commande
	C2.4 - Fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons
	C2.5 - Rédiger une notice descriptive
	C2.6 - Planifier les phases du projet et les interventions
	C2.7 - Installer des éléments d'agencement
ORGANISER GERER	C3.1 - Gérer les délais
	C3.2 - Contrôler la conformité
	C3.3 - Gérer la sécurité et l'environnement du chantier
CONTROLLER	C4.1 - Présenter un projet
COMMUNIQUER	C4.2 - Assurer les relations avec les différents acteurs du projet
	C4.3 - Animer une équipe